

Suivi budgétaire

C'est à travers des ateliers tenus entre le 19 mars et le 19 juin 2015, que les organisations de la société civile du Centre se sont formées à une meilleure connaissance du suivi du budget des investissements publics (Bip) à la conférence épiscopale de Mvolyé.

Face aux difficultés liées à l'accès à l'information utile à l'appréciation de la réalisation des ouvrages, aux logistiques pour couvrir le vaste champ d'actions et la méconnaissance des acteurs de la société civile, le programme d'appui à la société civile (Pasc) et les Organisations de la société civile (Osc) ont échangé durant quatre mois à travers des ateliers de formations. Les Osc ont ainsi eu droit à une formation sur les méthodes, techniques, et outils de collecte, formatage, analyse et suivi budgétaire; sur le suivi des plans communaux de développement (Pcd) et sur le suivi participatif de l'exécution physico-financière de l'investissement public. Avec la participation de démembrés du ministère de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire (Minepat) et l'appui d'Assoal, l'organisation relais de l'Union européenne dans la région du Centre.

L'objectif de cette activité est de renforcer les capacités, d'améliorer les indicateurs de performance et la qualité des services rendus par les entités déconcentrées concernant l'exécution du Bip, des marchés et des chantiers qui en découlent, et de mener un plaidoyer en vue d'amener les pouvoirs publics à prendre des mesures pour faciliter la participation des Osc au suivi participatif de l'exécution physico-financière des investissements publics.

« Nous avons pensé qu'un atelier d'échange d'expérience était opportun, pour montrer ce que les Osc font sur le terrain par rapport au suivi du Bip, mais aussi qu'avec les acteurs présents du Minepat, de leurs présenter les difficultés sur le terrain », explique Pascal Kamtchueng, chargé de projet à Assoal. Pour le formateur Léonard Eoussa, le souci venant du renforcement

des capacités des Osc, il s'agit de s'aligner à la politique du nouveau régime financier de l'Etat qui est celui d'informer et de mettre le citoyen au cœur du débat budgétaire au niveau local.

«Nous voulons leur apporter les outils de suivi des Pcd. Il est question qu'avec la participation citoyenne des Ong et de toutes les initiatives ainsi que des élus locaux, les différents projets initiés puissent être réalisés dans l'espace des Pcd. Nous nous inscrivons donc dans le suivi participatif de la réalisation de tous ces projets»,

précise

Aloïs Nama, formateur et expert en planification communautaire.

Se basant sur des exposés portant sur le suivi du Budget d'investissement public (Bip), notamment la mise sur pied des projets par les délégués départementaux du Minepat du Mfoundi, du Mbam et Inoubou, et du Nyong Ekelle, les Osc ont été édifiées sur l'exécution du Bip et les recommandations pour l'année 2015. *«Au niveau de l'administration, nos attentes à l'endroit des travaux de cet atelier, sont de renforcer les capacités de nos acteurs de la société civile, afin qu'ils comprennent qu'un processus est mis en place*

», souligne Edgard Atangana, délégué départemental du Minepat dans le Mfoundi. Et ajoute que chacun doit apporter sa contribution afin que le plaidoyer final soit pris en compte et *« pour qu'au niveau même du suivi indépendant sur le terrain, que les Osc puissent apporter une contribution probante dans la détection des malfaçons et des imperfections constatées sur le terrain au niveau des travaux exécutés par les différentes entreprises*

».

Des projets plus fournis

Benoît Awounfouet, son homologue du MBam et Inoubou, ajoute que *« la maturation des projets est une préoccupation de l'heure. La difficulté dans le montage des dossiers d'appels d'offres au niveau des collectivités territoriales décentralisées, qui n'ont pas souvent la capacité technique à le faire et parfois n'ont pas les moyens nécessaires pour le faire »*.

Pour lui, cette difficulté est un combat que le Minepat mène pour que *« tous les projets inscrits au budget d'investissement public, soient désormais des projets matures*

».

Pour le délégué du Mfoundi, chacun doit apporter sa contribution afin d'intercéder au niveau

des instances de décisions pour que le plaidoyer final soit pris en compte et *« connaisse des résultats probants en matière d'intégration de leurs préoccupations dans le cadre du suivi de l'exécution physico-financière de l'investissement publique. Mais aussi pour qu'au niveau même du suivi indépendant sur le terrain que les Osc puissent apporter »*, ajoute-t-il.

L'organisation relais du Pasc pour la région du centre entend ainsi par le plaidoyer corriger certains problèmes des Osc dans le suivi du Bip. Les travaux visent aussi un réaménagement du décret N° 2013/7987/PM portant création, organisation et fonctionnement des comités de suivi de l'exécution physico-financière de l'investissement public, *« qui formellement implique les Osc dans le suivi du Bip, puisse être révisé pour corriger certains problèmes au rang desquelles les critères de choix des Osc dans ces comités, les moyens logistiques pour permettre aux Osc qui vont souvent très loin pour avoir les informations sur les ouvrages puissent les obtenir »* plaide Pascal Kamtchueng.